



ÉDITORIAL

Jean-Paul ROCHÉ



SOMMAIRE

- Éditorial
- Meeting Aéromodélisme de Segré-en-Anjou
- Le CMC 31 fête ses 10 ans
- Un nouveau club actif à St Pierre de Frugie
- Régate du CANS à Semblançay
- Vol de Pente à la Banne d'Ordanche
- Le prochain Salon du Modélisme des Arcs-sur-Argens
- Découvrir le modélisme avec l'USF
- Formation des télépilotes d'aéromodèles

Chers amis modélistes,

Une nouvelle saison commence et avec elle un certain nombre de projets, de manifestations, d'animations, de formations prennent forme.

Que vous soyez responsables ou animateurs de club, mais également présidents ou délégués départementaux, je vous invite à nous faire part de vos initiatives 2023/2024, afin que nous puissions en faire la promotion et la valorisation de votre investissement. Dans la mesure de vos souhaits, de nos disponibilités et de nos compétences nous vous proposerons éventuellement de participer à ces opérations.

Je vous invite également à vous regrouper en commissions techniques départementales ou régionales comme cela se pratique déjà dans certaines régions. Ce dispositif permet de créer des synergies, des échanges, des entraides entre clubs mais aussi de mettre en place des manifestations, des animations, des formations ou simplement parfois d'aborder ensemble des problématiques communes (réglementation, assurances, subventions, animation et gestion des activités, ...). Renseignez-vous auprès de vos antennes Ufolep départementales qui vous accompagnerons dans ces démarches.

Mes remerciements et encouragements à vous tous, du modeste membre associatif aux dirigeants nationaux, bénévoles ou salariés, pour vos actions qui visent à faire découvrir, à animer et faire évoluer nos activités modélistes avec nos valeurs de convivialité, d'amitié et de partage.

Bien amicalement.

Jean-Paul ROCHÉ

CNS Sports Aériens & Modélisme CLAP

La Lettre de Sam (trimestrielle) : UFOLEP 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07 – tél : 01 43 58 97 71

Responsable de la rédaction et de la diffusion : Jean-Paul ROCHÉ

Réalisation et mise en page : Georges ROCHE

Ont participé à ce numéro : Jean-Paul ROCHÉ, Georges ROCHE, Marc BARRUEL, Patrick SAUNIER, Philippe PIPELIER, Emmanuel JIMENEZ, Francis ROSIER et Pierre-Olivier PERNOUD, Franck BODN.

La Lettre de Sam est votre bulletin d'information. Nous attendons donc vos contributions, de quelque sorte qu'elles soient : articles de fond, infos d'activités en clubs ou en région, fiches techniques, calendriers, manifestations, petites annonces, plans et constructions, etc... Envoyez-les à roche.georges@free.fr tél : 06 08 17 72 61

Le site du SAM-CLAP : <http://samclap-ufolep.fr> Le forum : <http://forum.samclap-ufolep.fr> Le site de l'UFOLEP : www.ufolep.org

Les plans SAM-CLAP sont sur : <http://clap54.free.fr>

Le site des astuces de J.P.THEBAULT : <http://lesscientastiques.over-blog.com/>

Le dossier L'Air et le Vent est édité par Alain GLESS : <http://clap54.free.fr/airvent/airven.htm>

MEETING AÉROMODÉLISME DE SEGRÉ EN ANJOU BLEU



Ce meeting aura été la rencontre d'aéromodélisme la plus importantes pour un club UFOLEP en 2023...

Le club d'Aéromodélisme du Haut Anjou a été créé en 1968 au sein du foyer Laïque de Segré une section CLAP (Centre Laïque d'Aviation Populaire). Depuis 1989 il organise des meetings, en 1996 il attire plus de 1000 spectateurs, cette année le club en a attiré environ 1800. De nombreux pilotes sont venus faire des démonstrations de vol de leurs modèles, dont beaucoup sont de magnifiques engins volants : avions électriques à moteur thermique ou électrique, jets, planeurs, hélicoptères, drones et montgolfières...



Cette année le public était nombreux et enthousiaste de participer à ces démonstrations. Arnaud JEAN, Président de l'UFOLEP National, est venu assister au meeting et a eu l'occasion d'échanger avec les modélistes et les organisateurs très motivés.



« Les organisateurs du meeting de Segré 2023, tiennent à remercier tous les participants, le directeur du vol et son adjoint, le speaker, tous les bénévoles, ainsi que les pilotes qui sans eux le show aérien n'aurait pu avoir lieu, et papa Schultz pour la défense du blockhaus. Environ un public de 1800 personnes qui sont venues en nombre pour assister aux démonstrations, des vols de maquettes, sous une météo clémente l'objectif est atteint, nous avons le droit d'être satisfait, encore une fois merci à vous tous. »

Philippe PIPELIER

LES 10 ANS DU CMC 31

Le Castelmaurou Model Club 31 a fêté ses 10 ans le samedi 23 septembre 2023 sous forme d'inter-club puisque leurs amis du club de Grisolles étaient présents en nombre.



Grâce à une météo plus favorable que prévue, la journée s'est déroulée parfaitement avec des vols en continu le matin et l'après-midi. Le format auberge espagnole a été un succès, tous les participants ont bien apprécié.



Les vols de nombreux modèles ont été filmés par un drone qui les suivait de près dans leurs évolutions, une performance de Meher, parfaitement maîtrisée en le pilotant avec son casque FPV, les prises de vues ont été réalisées avec un iFlight Chimera 7 et une GoPro Hero 9 à bord.

À voir sur <https://www.youtube.com/watch?v=0wzwbP7EwS8&authuser=0>



L'après-midi un défi « limbo », un jeu qui consiste à passer avec son avion sous une rubalise maintenue à 3 mètres du sol par deux perches. Bravo à Serge, de Grisolles qui a remporté ce défi avec 15 passages en 3 minutes !



Emmanuel JIMENEZ

LE CMC 31 FÊTE SES 10 ANS LE SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023



Terrain de vol au fond du Chemin de Lourmet - 31180 Castelmaurou
Tél : 07 60 90 19 28 cmc.aero31@gmail.com www.cmc-31.club



JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DU MODÉLISME à ST PIERRE DE FRUGIE

L'Amicale des Modélistes en Périgord Vert (AMPV24) a organisé pour sa seconde édition une « Journée de découverte du modélisme » à St Pierre de Frugie (24450).



Nous sommes une toute jeune association, création avril 2021 et affiliée UFOLEP. Nous avons pour objectif de rassembler tous les passionnés du modélisme pour apprendre, comprendre, réaliser et partager. La finalité étant de faire évoluer nos modèles, tant ferroviaire que nautique en passant par l'aéro. Aujourd'hui seuls le Nautisme et le ferroviaire sont accessibles. Afin de réaliser ce souhait, c'est tout naturellement que nous avons décidé d'organiser une journée au travers d'une rencontre annuelle avec le concours de la municipalité de Saint Pierre de Frugie pour la mise à disposition du plan d'eau communal.

Cette dernière n'aurait pas été possible sans la proposition spontanée et fraternelle de Christian (président du CN87), faite lors de notre première rencontre, de participer à cette journée avec des membres de l'association du Club Nautique d'Ambazac (CN87). Merci à eux pour leur présence et leur support logistique.

Le dimanche 28 août a eu lieu la seconde édition de cette journée, comme à son habitude l'équipe du CN87 était présente et la météo aussi en nous offrant du vent et du soleil pour les voiliers de catégorie 1m (IOM). Parmi eux un intru un trimaran.

Différents modèles exposés ont eu la part belle également, le « Mississippi » d'André nous régalaît une nouvelle fois en nous transportant au cœur de la Louisiane au son d'un orchestre très jazzy, les chalutiers se disputaient les bancs de poissons, une barge avec son char radiocommandé de Bernard.

En tout pas loin d'une quinzaine de modèles différents trônaient sur les présentoirs, durant cette journée petits et grands ont pu s'essayer au pilotage de quelques modèles.



Parmi tous ces bateaux, le micro-réseau ferroviaire de Sylvain faisait son sempiternel tour dans sa boîte de Brie de Meaux, nous offrant au détour des régates un brin de poésie.

La mi-journée a été ponctuée d'un repas préparé par nos épouses pour les exposants apportant un large moment de convivialité et d'échanges.

Cet article n'aurait pas été complet si nous n'avions pas évoqué un grand remerciement à Georges ROCHE (Membre CNS - UFOLEP) et Jean-Paul ROCHÉ (Responsable CNS - UFOLEP) qui se sont libérés et nous ont fait l'honneur de leur présence.

En route, espérons-le vers une troisième édition avec les mêmes acteurs, voire plus. En perspective pour 2024 de réaliser une journée régates.

Si le cœur vous en dit de nous rejoindre voici notre courriel de contact ampv.24450@gmail.com

Francis ROSIER et Pierre-Olivier PERNOUD

RÉGATE DU CANS à SEMBLANÇAY.

Comme à l'accoutumé depuis maintenant 15 ans, le dernier samedi d'Août, le Club Aéro Nautique Semblancéen (CANS), organisait ce samedi 26, ses traditionnelles régates de voilier Radio Commandés sur le plan d'eau du Serrain (commune de Semblançay -37360)



Cette année, suivant les propositions de la CNS d'introduire la catégorie « RG65 » qui a pour objectif de promouvoir une catégorie simple et économique, plus accessible aux jeunes, avec des performances très honorables ! Nous les avons mises au programme.

Les épreuves se sont succédées en alternant les manches de voiliers IOM (International One Meter : IOM) et de RG 65.

Les « hostilités » ont pu commencer dès 10h00 après les inscriptions et le café-croissant, avec un « petit air » de sud qui progressivement s'orientait au Nord West avec une force modéré de 10 à 15 kmh



Les 10 skippers ont réalisé une quinzaine de manches en alternant les catégories. Les régions étaient bien représentées : Bretagne, Ile de France, Moselle et les clubs locaux du 37.

Le responsable voile de la FFMN, Sylvain Grégoire, ainsi que le responsable de la CNS Sam Clap, Jean Paul Roché représentaient les deux fédérations amies. Qu'ils en soient remerciés.

Vers 18h00, vin d'honneur, remise des trophés et récompenses, suivies de sympathiques embrassades ont clôturés cette superbe journée.

Nous espérons fortement que les épidémies, ou sécheresses ne seront que de mauvais souvenirs bien derrière nous et que l'avenir de toutes nos rencontres pourront repartir comme de part le passé.

Nous vous donnons donc RDV en 2024 le dernier samedi d'août...

Franck Bodin
Président du CANS

Vol de Pente à la Banne d'Ordanche 2023

Chaque année l'UFOLEP Puy-de-Dôme accueille le Rassemblement Planeur Vol de Pente sur le site de la Banne d'Ordanche (Murat-le-Quaire 63150) géré par le club FFAM « LES AILES SILENCIEUSES ».

Le Président du club, Christophe Fernandez, avait préparé une convention qui permet d'accueillir tous les licenciés et les non-licenciés pratiquant l'activité planeur vol de pente.

L'UFOLEP souscrit une assurance R.A.T. qui couvre tous les participants.

Une quinzaine de modéliste se sont donc retrouvés sur cette magnifique pente avec une météo très favorable, un vent léger soufflant de face a permis d'organiser de superbes vols. Ce Rassemblement est une rencontre entre modélistes qui échangent leurs compétences, se prêtent leurs planeurs, tout ceci dans une ambiance amicale. Ce n'est donc pas une compétition mais plutôt un échange entre pilotes...

Le club Les Ailes Silencieuses met à disposition des modélistes inscrits son local accessible en voiture. Les pratiquants peuvent y stocker leur matériel, préparer les planeurs y organiser des réunions.



Pour cette édition 2023 Christophe Fernandez avait invité Raymond Chevalier, l'ancien Président des Ailes Silencieuses, qui nous a rappelé les premières rencontres mixtes FFAM-UFOLEP organisées sur cette pente.

Georges ROCHE

50 ans du CASC

Notre association fêtera ses 50 ans en février 2024, il y a 50 ans était créé le Foyer Laïque des écoles, association multi-activités.



L'association changera de nom lors de la prise de présidence de Patrick Saunier il y aura 40 ans et s'appel depuis le Centre d'Animations Socio Culturel (CASC)

Avec 28 activités dont de la maquettes et du modélisme. L'association compte à ce jour 921 adhérents. Le CASC organise ou participe à 39 manifestations par ans.

Dans les événement créés et organisés il y aura cette année la 10 rencontres des créateurs et du loisir créatif, le 15ème Salon du Modélisme

Salon du modélisme

Les 9 et 10 mars 2024 se tiendra la 15ème édition du Salon du modélisme

Partageons notre passion aux Arcs sur Argens.

Nous accueillerons 70 exposants, tout modélisme confondu,

- Un bassin de 12 mètres sur 6 mètres pour les bateaux et amphibie
- Un espace camions et engins TP
- Un espace voiture TT
- Présentation d'avions en vol
- Le spectacle le "Pont de la Victoire"

Patrick SAUNIER



L'USF MODÉLISME de Fontenay-sous-Bois (94) fait découvrir le modélisme

Objectifs : Faire découvrir le modélisme aux habitants des quartiers prioritaires (discipline et pratique)
Inviter les personnes intéressées à se former et rejoindre notre groupe de pratique

Lutter contre la sédentarité et l'isolement

Description : Animation de journées découverte du modélisme dans le cadre Fontenay-sous-Soleil en partenariat avec la ville de Fontenay-sous-Bois (94033).

Ces animations sont ouvertes à tous, elles sont principalement proposées aux enfants des quartiers défavorisés qui ne partent pas en vacances.

Mise en place de plusieurs ateliers encadrés principalement par des bénévoles.

Achats de petit matériel, de fournitures et de télécommandes, utilisé pour ces animations

Bénéficiaires :

- Statut: Public hors club

- Tranche d'âge: Toutes tranches d'âge

- Genre: Mixte

- Nombre: 100

- Commentaire: Ouvert à tous - Principalement un public d'enfants

Type (validité) : PUBLIC - Public valide

Territoires : FONTENAY SOUS BOIS - Animations dans le Parc des Epivans



Réalisation du projet

Été 2023 pendant l'initiative Fontenay Sous Soleil dans le parc des Epivans.

Les animations ont eu lieu: le dimanche 16 juillet et mardi 1 août 2023 .

Lors de ces deux animations le temps n'était pas favorable vents très irrégulier plus pluie le mardi. Nous avons fait évoluer que trois sur les 6 tchicats.

Sur les deux jours, malgré les difficultés de pilotage une trentaine d'enfants ont pu pratiquer une initiation au pilotage rendu.

Réalisation des tchicats.

Début de l'été 2022 réalisation d'un prototype

Une équipe de quelques jeunes de la section ont mis en chantier deux tchicats.

Après réglage du servo commande de direction puis la vérification du sens de rotation de l'hélice.

Vérification de la manœuvrabilité du Tchicats.

Un sera terminé. Les essais sont faits dans un gymnase.

Une vidéo est disponible sur

<https://www.facebook.com/1724869280/videos/643600343956725/>



La réalisation des 5 autres est réalisée en série avec la participation des adhérents de la section.

Liste des principaux composants

- Plaques de Dépron Ep ; 3 et 6mm
- Moteur brushless 2204-2205
- Contrôleur Brushless 10-12 A
- Accu 3S 650-800 mAh
- Hélice 6 x 3 "
- Micro servo 9 g
- Adhésif
- Chargeur
- Système RC
- Décor



Marc BARRUEL

Formation des télépilotes d'aéromodèles

Rappel des exigences générales applicables aux télépilotes

<https://formation-telepilote.aviation-civile.gouv.fr>

En France, l'âge minimal pour piloter un aéromodèle (drone) de plus de 800 g en tant que télépilote est de 14 ans. Le télépilote doit avoir suivi une formation et répondu à un questionnaire en ligne avec 100% de bonnes réponses (le nombre de tentatives est illimité). Cette formation peut être soit suivie sur le site Formation télépilote soit dispensée par la



FFAM ou l'UFOLEP, deux fédérations dont les formations sont reconnues par la DGAC.

L'attestation obtenue est à conserver par le télépilote qui doit pouvoir la présenter aux autorités en cas de contrôle. Si le télépilote n'est pas âgé de 14 ans ou plus ou n'est pas titulaire de l'attestation de formation, il doit piloter sur un site déclaré, sous la supervision d'une personne de 16 ans minimum et titulaire de l'attestation de formation.

Des dispositions particulières sont prévues pour les compétitions internationales, permettant à des télépilotes étrangers de piloter en France pour une période limitée dans le cadre de ces compétitions.

Pour les aéronefs de catégorie B, le télépilote doit avoir prouvé sa compétence lors d'un vol de test et être mentionné sur l'autorisation de vol de l'aéronef.

Espace de formation destiné aux télépilotes au sein d'une association d'aéromodélisme :

La formation est composée de 6 modules de formation :

- Les règles de l'air
- Les règles de survol : la protection des personnes et des sites sensibles
- Les règlements et démarches préalables à respecter
- Avant le vol : les règles et les bonnes pratiques
- En vol : les règles
- Les sanctions

Chaque module contient une vidéo d'apprentissage, suivie d'exercices d'entraînement facultatifs mais fortement recommandés.

Puis une boîte à outils contient des liens vers des ressources utiles à l'usage de votre aéromodèle.

Enfin, le test en ligne contient 20 questions à choix multiples ; une réponse correcte à toutes les questions est requise pour obtenir l'attestation de suivi de formation. Le nombre de tentatives n'est pas limité.

L'utilisation des aéromodèles est soumise au respect des dispositions de

- l'arrêté du 3 décembre 2020 relatif à l'exploitation d'aéromodèles au sein d'associations d'aéromodélisme en application du règlement d'exécution (UE) 2019/947, et
- l'arrêté du 3 décembre 2020 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs sans équipage à bord.

Pour en savoir plus, consultez la version du 02/03/2023 de ce guide disponible sur le lien suivant :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_Associations_aeromodelisme.pdf